

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2021

Date convocation : 15/03/2021

Excusés - Absents : CAVALIE Fabienne, MERCADIER Damien

Secrétaire de séance : AZAM Rolande.

Compte tenu de l'épidémie de Covid-19, les mesures sanitaires devant être respectées, la réunion se déroule à huis clos.

1 Compte administratif 2020 : Approbation à l'unanimité des suffrages exprimés du compte administratif 2020 conforme au compte de gestion présenté par la Trésorerie, qui se résume comme suit, ainsi que de l'affectation des résultats correspondants. :

	Mandats émis	Titre émis	Solde
Budget Principal			
Fonct.	320 148.79 €	362 304.05 €	42 155.26 €
Investissement	145 046.21 €	176 004.67 €	30 958.42 €
Résultat reporté 2019 Fonct.		86 371.86 €	86 371.86 €
Résultat reporté 2019 Invest.	6 917.01 €		- 32 171.38 €
Résultat 2020 Fonct.			128 527.12 €
Résultat 2020 Investissement			- 1 212.92 €

CCAS			
Fonct .	18 098.08 €	18 204.97 €	106.89 €
Investissement			
Résultat reporté 2019 Fonct		3 817.09 €	3 817.09 €
Résultat reporté 2019 Inves.		1 321.00 e	1 3231.00 €
Résultat 2020 Fonct.			3 923.98 €
Résultat 2020 Investissement			1 321.00 €

2- Travaux FAVIL 2021 : travaux Rue du Ségala, rue de Las Planques et rue de la Cabane Basse, plus 1 journée de PATA pour un montant HT de 39 426.48 €, soit 47 311.78 € TTC.

Ces travaux sont subventionnés par le Département à hauteur de 30 % (à confirmer). Pour rappel la commune passe un marché groupé pour ces travaux de voirie avec les communes adhérentes du SIVOM de Pampelonne.

3-Point vente producteurs locaux : l'armoire frigorifique est en place à la Boulangerie-Pâtisserie du Viaur. Divers produits locaux seront très bientôt à la vente : fromages, lapins, poulets, œufs, veaux, porcs, etc. Un tract d'information sera distribué à la population locale.

4-Clôture terrain basket : lecture du courrier émanant de Liguory MASSOL et Charlène MASSOL, qui ont construit au 1 bis rue du Viaduc du Vaur, sollicitant la commune pour changer la clôture entre le terrain communal et leur propriété.

La clôture est en effet en mauvais état. Dans un premier temps il est décidé de faire borner le terrain par un géomètre.

5-Quai foirail : Quelques personnes ont demandé la possibilité d'accéder au quai du foirail, dont l'accès a été modifié à la suite de l'extension de la halle. Cela est possible en enlevant un muret et en déplaçant un poteau électrique. Un devis a été demandé à cet effet, au SICAE du Carmausin : 5 761.52 € TTC. Il est décidé à l'unanimité des membres présents de ne pas donner suite à ce projet, très peu de monde utilise cette option de déchargement aujourd'hui.

6- Pacte de gouvernance 3CS : Présentation par Françoise EMERIAUD du Pacte de Gouvernance de la Communauté de Communes du Carmausin - Ségala – 3CS- qui a été mis en place suite au renouvellement des élus de la communauté. C'est une sorte de règlement intérieur permettant à chaque élu, délégué ou pas, d'avoir accès au travail de la 3CS, aux informations, aux projets en cours, etc.

Par exemple les comptes-rendus des conseils de communauté sont maintenant envoyés à tous les conseillers municipaux des communes membres. Approbation de ce pacte de gouvernance à l'unanimité.

7-Questions diverses :

***Subvention Association « 2051-Anis Humanitaire** Lecture d'une demande de subvention ponctuelle émanant de l'association « 2051-Anis Humanitaire », portée par Aurélie BOUTOUNET et Julien BORDESSOULES, pour les aider à participer en 2022 au 15^{ème} « 205 Trophée. » Le « 205 Trophée » est un raid automobile à vocation humanitaire, auprès de la ville de Meknès au Maroc. Accord à l'unanimité pour verser la somme de 100 €.

***Projet aménagement Place du Ségala :** Lecture du courrier du CAUE qui nous informe, suite à sa visite pour l'aménagement de la Place du Ségala, que le compte-rendu ne sera pas remis avant cet été.

Par ailleurs, le CAUE préconise à la commune de faire réaliser un diagnostic des platanes afin d'identifier les arbres en bonne santé et les arbres malades. Il serait dommage de laisser un arbre malade et de devoir l'évacuer une fois la place rénovée.

Présentation du devis de l'Office National des Forêts : 1 500 € TTC. Accord à l'unanimité pour réaliser ce diagnostic.

***Réseaux électrique SICAE :** pour information, les réseaux électriques moyenne tension vont être inspectés par hélicoptère dans les semaines à venir.

***Ecole semaine 4 ou 4,5 jours :** suite aux informations données lors du précédent conseil municipal du 26/01, Benoît RAVAILHE et Marie-Hélène EGEA rendent compte du vote consultatif qui a été réalisé sur ce sujet : une légère majorité est favorable au retour à 4 jours de classe. La décision finale revenant aux maires des communes de Pampelonne et Tanus, après avoir pris en considération l'ensemble des éléments à leur disposition, il a été décidé d'un commun accord par les 2 collectivités de rester à 4.5 jours/semaine de classe comme cela est prévu par la loi.

***Convention RPI/Mairie :** Marie-Hélène EGEA, déléguée du SRPI Ségaviaur informe le conseil qu'une convention entre le RPI et la commune va être signée afin de verser une somme forfaitaire à la commune en compensation du temps de travail de Gilles, agent communal sur le bâtiment scolaire de Tanus, pour tout un ensemble de menus travaux : dépannages, entretien chauffage, etc... Cette convention sera du même montant que celle signée avec la commune de Pampelonne, soit 1 200 €/an.

***Médecin :** José-luis SEVILLANO est actuellement en arrêt de travail. Benoît RAVAILHE expose que les médecins de Mirandol, Pampelonne et Lédergues, prennent les patients qui ont une urgence, pour les urgences graves il faut appeler le 15 comme cela se fait depuis déjà plusieurs années.

Benoît RAVAILHE a contacté l'ARS qui était déjà informée de la situation et a notamment donné des informations sur le renouvellement des ordonnances : dérogation pour renouvellement de 1 mois minimum, ensuite possibilité arrêté ARS donnant la possibilité aux pharmacies de renouveler ces ordonnances. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Ségala de Mirandol – MSP- qui regroupe les professionnels de santé de Mirandol, Pampelonne et Tanus assure le lien avec l'ARS pour ces problèmes.

***Association Vieur-Garabit :** Lecture d'un courrier émanant de l'Office de Tourisme du Ségala Tarnais relatif à la création de l'Association pour le classement au patrimoine mondial des viaducs de Garabit et du Vieur parmi les « viaducs métalliques à grande arche de la fin du XIX^e siècle » dans le cadre de la procédure de demande d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO de 6 viaducs européens dont Garabit et le Viaduc du Vieur.

La Communauté de Communes du Carmausin Ségala disposera de 2 sièges au sein de l'association, la commune de Tanus de 1 siège, pour lequel il y a lieu de désigner une personne.

Désignation de Rolande AZAM, conseillère déléguée Tourisme Culture et Patrimoine pour représenter la commune de Tanus au sein de l'Association pour le classement au patrimoine mondial des viaducs de Garabit et du Vieur parmi les « viaducs métalliques à grande arche de la fin du XIX^e siècle ».

***Élagage platanes :** Il a été demandé à Christophe SOLER d'envisager une taille des platanes plus douce permettant de relever les couronnes et de structurer sur plusieurs années les arbres, afin de limiter la pousse excessive des gourmands producteurs de feuilles, l'installation de volatiles nuisibles en trop grand nombre, etc.

Présentation d'un devis pour chaque option : taille à la tête de chat tous les 4 ans (7 139 € HT) ou taille à la couronne 1 fois et entretien les années suivantes (7 865 € HT et 4 235 € HT/an pour les années suivantes)

Pour cette année pas d'élagage prévu car la saison est trop avancée. Pour l'option retenue, à approfondir au niveau des conséquences de coupe, visite sur une commune où cette coupe est pratiquée.

***Heures complémentaires agent technique :** Benoît RAVAILHE expose le retard pris dans certains travaux à réaliser sur les bâtiments communaux (logements locatifs, église de Fournials, etc) et propose l'embauche d'un agent contractuel pour le mois d'avril à hauteur d'une vingtaine d'heures par semaine. Cet agent viendrait en complément du travail des 2 agents titulaires dont un serait exclusivement dédié à l'entretien des espaces verts et du nettoyage du village (désherbage, caniveau, etc) ; Accord à l'unanimité.

***Croisement Route de Marsal / Route de la Chauvigné :** Benoît RAVAILHE met en lumière un problème de visibilité au croisement de ces 2 routes. La route de Marsal étant empruntée par les usagers et notamment le bus scolaire pour rejoindre la Route de Pampelonne.

Mise en place d'un STOP, d'un céder le passage ? à réfléchir, demander peut-être conseil à la Direction des Routes de Carmaux.

***Rencontre Mme la Député** : compte rendu de la rencontre entre le Maire, les adjoints et Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS, Députée du Tarn, le 24 février 2021. Exposé des projets de la commune et des difficultés qu'elle rencontre. Mme la Député a informé les élus sur des subventions disponibles liées aux économies d'énergie. Une étude des travaux de rénovation de la salle communale à cet effet est en cours de réalisation. Dans un premier temps un diagnostic énergétique doit être réalisé pour pouvoir cibler les travaux à réaliser. Accord à l'unanimité pour réaliser ce diagnostic.

La séance est levée à 23h30

Monsieur le Maire de Tanus,
Benoît RAVAILHE

